

HABILITATION DU PRÉSIDENT A SIGNER UN ACCORD DE
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AVEC LE GOUVERNORAT DE
JÉRUSALEM (TERRITOIRES PALESTINIENS)

Explication de vote de Michel Bock
président de la commission des Affaires Internationales et Européennes

Monsieur le président, chers collègues

C'est avec une grande émotion que je vais commencer mon intervention. Deux moments pendant cette séance plénière du conseil régional me rappelle mes premiers et toujours combats associatifs, ou j'ai rencontré de fortes personnalités qui m'ont beaucoup apportés. Hier matin, pendant le très bel hommage que la région a rendu à notre ami et camarade Mouloud Aounit, je me suis souvenu de mes premiers engagement au MRAP avec Mouloud et avec aussi le président de l'époque Albert Lévy, et au moment d'intervenir sur le rapport Palestine, je me souviens également des quatre présidents de l'AFPS qui ont su dépassé leurs divergences politiques pour se rassembler dans le soutien à la cause palestinienne, je veux citer Louis Terrnoire ancien ministre du Général de Gaulle, Louis Odru député communiste, Maurice Buttin (PS) et Claude Bourdet PSU compagnon de la libération.

Au sujet du rapport de coopération avec Jérusalem est qui nous est présenté, naturellement le groupe EELV votera ce rapport. Ce rapport se concentre principalement sur l'amélioration des conditions de vie de la population palestinienne, la plus vulnérable notamment les femmes et les jeunes. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations-Unies a souligné, dans une étude publiée en 2011, la modification de la géographie et des frontières de Jérusalem-Est ainsi que la dégradation des services éducatifs, sanitaires et sociaux. C'est dans ce contexte, lourd, que notre coopération devra se développer. Notre volonté sans faille et le pouvoir des collectivités de coopérer, le rendront possible. Le soutien, partagé par l'Union Européenne, aux ONGs palestiniennes et le développement à Jérusalem Est de programmes sociaux, éducatifs et culturels feront le reste.

Le groupe EELV insistera enfin sur la mise en œuvre approfondie d'un principe d'action inscrit dans les 3 rapports successifs : celui de la mise en relation des sociétés civiles. Un thème que nous avons contribué fortement à inscrire dans la nouvelle donne du rapport cadre RIE en 2010. L'appel à projet Méditerranée, déjà en activité, est une des réponses à ce principe. Mais nous devons veiller à faire une large place aux initiatives impliquant les acteurs du territoire francilien, à favoriser leurs initiatives. Ajoutons aussi que ce principe est valide pour la mise en relation des lycées et des universités.

Pour finir, ce partenariat avec Jérusalem Est nous permet de participer avec les moyens qui sont les nôtres à faire avancer une démarche de paix qui est de plus en plus fragile, une paix juste et durable dans cette région du monde que nous sommes tous et toutes dans cette assemblée à souhaiter.

Michel Bock